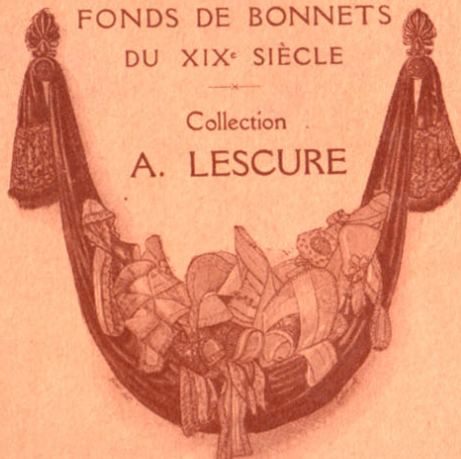


FONDS DE BONNETS
DU XIX^e SIÈCLE

Collection

A. LESCURE



FONDS DE BONNETS

du XIX^e Siècle

Collection

A. LESCURE

ERNST Henri, Editeur
18, Rue du Mont-Cenis
PARIS

INTRODUCTION

Les « Fonds de Bonnets » reproduits dans ce recueil sont tirés de la célèbre collection de M. Alfred LESCURE, dont le goût et la compétence étaient bien connus de tous ceux qui s'occupèrent de dentelles au commencement du siècle.

Il est assez difficile de déterminer de façon précise l'origine de ces coiffures, dont on peut étudier les caractères d'après les dessins, les pierres tombales ou les spécimens fort bien conservés, contemporains des premières broderies.

Le premier bonnet fut sans doute un morceau de peau ou d'étoffe noué autour de la tête; il fut ensuite taillé, cousu et brodé.

Les hautes coiffes de dentelles portées encore aux fêtes, il y a une cinquantaine d'années, par les fermières du pays de Caux en Normandie, sont considérées par certains auteurs comme une transformation du hennin du moyen âge.

Le bonnet ordinaire composé d'un fond rond, d'une passe plissée posée devant et d'une coulisse serrant la tête, est beaucoup plus ancien, mais c'est surtout à partir du XIX^e siècle qu'il s'est enrichi de broderies sur tulle ou sur toile de lin très fine.

A cette époque chaque province avait son costume caractéristique dont nous retrouvons encore les modèles primitifs en Bretagne, dans le Dauphiné, le pays d'Arles, le Comté de Nice, l'Auvergne, l'Alsace, etc.

Une légère transformation, un détail de coupe, la forme d'une manche ou d'une collette, quelques rubans ajoutés ou retranchés, la couleur d'une broderie, suffisaient à limiter nettement une région, une ville de la même province. Ces détails sont surtout caractéristiques dans les bonnets : chaque bourg a son signe particulier. De nos jours encore, en Bretagne, la femme mariée, la jeune fille riche ou pauvre sont différenciées par la forme, le nombre ou la longueur des rubans posés sur la coiffe et la jupe.

En Normandie, les bonnets étaient surtout remarquables par leurs dimensions et la profusion des dentelles. Sur un échafaudage savant de tulle empesé pouvant aller jusqu'à 70 cm. de hauteur, riche fermière ou servante rivalisaient en disposant des quantités invraisemblables de ruches plissées garnies de point d'Alençon ou de Valenciennes. Certaines de ces coiffures valaient jusqu'à deux mille francs, somme considérable pour l'époque.

En Bretagne, où l'on porte encore des bonnets ornés de dentelles, toutes les formes, même les plus bizarres, ont été utilisées; les brides, les ailes et le fond bien empesés donnent à l'ensemble un aspect aérien.

Vu d'un clocher ou d'une colline, un pardon qui réunit quelques milliers de coiffes ressemble à une vaste boîte d'entomologiste où seraient épinglés de grands papillons blancs.

Les bonnets dont les fonds et les passes sont reproduits dans cet ouvrage proviennent surtout de la Beauce, du Loiret, du Poitou, de la Sarthe, de la Creuse.

Ce sont des coiffes de fête brodées au tambour avec du fil blanc, sur linon ou batiste. On y retrouve presque tous les points connus, depuis les plus simples lancés jusqu'aux fils tirés et coupés. Ces broderies sont bien souvent l'œuvre de la paysanne qui porta la coiffe; ainsi s'expliquent les différences de finesse d'exécution et de dessin.

Les motifs sont presque toujours tirés des fleurs du pays : rose, églantine, œillet, liseron, marguerite, bluet et coquelicot se rencontrent à peine stylisés et souvent mêlés à des nœuds de rubans, des épis de blé, d'orge, du lierre ou de la vigne; très rarement des oiseaux. L'ornement géométrique est aussi peu répandu et les compositions où il figure seul n'ont pas la grâce et la légèreté des semis, des bouquets ou des gerbes dont les fleurs harmonieusement groupées offrent des images d'un charme très caractéristique.



